

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

#### Séance du jeudi 22 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 juin 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86 Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 18

#### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Monsieur Pierre PRIBETICH Monsieur Thierry FALCONNET Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Rémi DETANG Madame Sladana ZIVKOVIC Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur François DESEILLE Monsieur Dominique GRIMPRET Madame Danielle JUBAN Monsieur Jean-Claude GIRARD Madame Claire TOMASELLI Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN Madame Christine MARTIN Monsieur Antoine HOAREAU Monsieur Nicolas BOURNY Madame Céline TONOT Madame Nadjoua BELHADEF Monsieur Hamid EL HASSOUNI

Madame Brigitte POPARD Monsieur Denis HAMEAU Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM Monsieur Laurent GOBET Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Nicolas SCHOUTITH Madame Ludmila MONTEIRO Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Kildine BATAILLE Monsieur Christophe AVENA Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Georges MEZUI Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Stéphane CHEVALIER Madame Céline RENAUD Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Monsieur Bruno DAVID Madame Laurence GERBET Madame Stéphanie MODDE Monsieur Olivier MULLER

Monsieur Patrice CHATEAU Monsieur David HAFGY Monsieur Lionel SANCHEZ Monsieur Patrick AUDARD Monsieur Samuel LONCHAMPT Madame Catherine VICTOR Monsieur Gérard HERRMANN Madame Dominique BEGIN-CLAUDET Monsieur Patrick CHAPUIS Madame Anne PERRIN-LOUVRIER Monsieur Gaston FOUCHERES Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY Monsieur Jean-marc GONÇALVES Monsieur Didier RELOT Madame Monique BAYARD Monsieur Philippe SCHMITT Madame Isabelle PASTEUR Monsieur Frédéric GOULIER Monsieur Philippe BELLEVILLE Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Cyril GAUCHER Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

#### Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET Monsieur Patrick BAUDEMENT Madame Céline RABUT Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Monsieur François DESEILLE Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Madame Brigitte POPARD Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

DM20230622 21 N°21 - 1/4

DM20230622\_21 N°21 - 2/4

# OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES SPLAAD - Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière - Compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2022 - Approbation

En application des articles L.1523-2 du code général des collectivités territoriales et L. 300-5 du code de l'urbanisme, Madame la Directrice Générale de la SPLAAD a adressé à Dijon Métropole le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération « AgrOnov » à Bretenière, établi à la date du 31 décembre 2022.

Par délibération du conseil communautaire du 21 avril 2011, le Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, avait confié à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD) la réalisation de l'opération d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » sur la commune de Bretenière dans le cadre d'une concession d'aménagement signée le 16 mai 2011.

Ce projet porte l'ambition de développer un Technopole Agro-Environnement (TAE) centré sur une nouvelle forme d'agriculture associant respect de l'environnement (agriculture à haute valeur environnementale) et performance économique, sur l'ancien site de recherche de l'INRA, à Bretenière, acquis par le Grand Dijon en mars 2008. Ce TAE a pour vocation d'accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants, s'appuyant sur une démarche technopolitaine de rassemblement sur un même lieu des structures de recherche, de formation secondaire, professionnelle, supérieure et continue des entreprises.

Le programme d'aménagement et de réhabilitation du site a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 22 mars 2012. Le permis d'aménager a été délivré le 26 novembre 2012.

#### **ELEMENTS DU BILAN ANNUEL**

#### **Foncier**

La SPLAAD a la maîtrise foncière de l'ensemble de l'opération. Les dépenses constatées pour ce poste au 31 décembre 2022 s'élèvent à 863 597 € TTC.

#### Aménagement des sols et travaux

Concernant le volet aménagement :

L'intégralité des travaux principaux a été réalisée au 31 décembre 2022.

Les travaux restants consistent à démolir l'ancienne chaufferie et finir les trottoirs bordant les lots 2 et 4. Ces travaux seront réalisés lorsque ces lots seront commercialisés.

Les dépenses constatées pour ces postes au 31 décembre 2021 s'élèvent à 1 950 780 € TTC.

Seuls de menus travaux d'entretien sont prévus à l'horizon du 31 décembre 2023.

Concernant le volet réhabilitation :

L'intégralité des travaux est réalisée.

Au 31 décembre 2022, ce poste enregistre une dépense de 5 539 234 € TTC.

Aucune dépense supplémentaire n'est prévue sur ce poste.

#### Commercialisation

Aucune vente n'a été réalisée sur l'exercice.

A ce jour, il n'y a pas de perspective de commercialisation des deux terrains restant au cours de l'exercice 2023.

DM20230622 21 N°21 - 3/4

Les recettes constatées pour ce poste au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1 896 202 € TTC.

#### **Subventions**

Le projet bénéficie de subventions du FEDER, de la Région BFC et de l'ADEME pour un montant total de 5 531 544 €. Ces subventions ont été perçues en totalité.

#### Bilan prévisionnel

L'état prévisionnel des dépenses fait apparaître un cumul des dépenses, réalisées au 31 décembre 2022, de 10 737 690 € TTC et un cumul des recettes réalisées, à cette même date, de 9 525 801 € TTC.

Vu le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière transmis par la SPLAAD à Dijon Métropole et arrêté au 31 décembre 2022 comportant :

- le bilan prévisionnel actualisé des activités, objet de la concession, faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et, d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser ;
- le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération ;
- les tableaux des acquisitions et cessions immobilières réalisées.

## Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière, arrêté au 31 décembre 2022 joint au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Scrutin Pour: 72 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 11

DONT 18 PROCURATION(S)

Le secrétaire, Monsieur HOAREAU Le Président, Monsieur REBSAMEN

DM20230622 21 N°21 - 4/4